

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-790916

62866

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricole : 4915

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EZZAKHIRAI Yamina

Date de naissance :

28.09.1946

Adresse :

3, Rue Yabber Ben Hayane
Tunisie

Télé :

6 6 277 3387 Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

12/05/2023

Nom et prénom du malade :

EZZAKHIRAI Yamina

Age :

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27.10.2023

Signature de l'adhérent(e) :

Jell.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Dates des Actes 13-5-2023	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes		
<p>Pharmacie des GENERATIONS Rue Jaber Ibn Hayane en face de la Pharmacie Casablanca Rue Sidi Bellyout Bd l'Anfa Casablanca 0522.20.73.33 / 0522.26.50.32</p> <p>Pharmacie des GENERATIONS Rue Jaber Ibn Hayane en face de la Pharmacie Casablanca Rue Sidi Bellyout Bd l'Anfa Casablanca 0522.20.73.33 / 0522.26.50.32</p> <p>EXAMINATIONS - CONNAISSANCES Date : 23/05/2023</p> <p>Montant de la Facture 129.6</p>						
ANALYSES - RADIOPHARIES						
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires			
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				INP : <input type="text"/>												
				Coefficient des travaux <input type="text"/>												
				Montants des soins <input type="text"/>												
				Début d'exécution <input type="text"/>												
				Fin d'exécution <input type="text"/>												
ODF PROTHÉSES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
		Coefficient des travaux <input type="text"/>														
		Montants des soins <input type="text"/>														
		Date du devis <input type="text"/>														
		Date de l'exécution <input type="text"/>														

الدكتور حسن بورمانى

Médecine Générale

Echographie

103, Place Oued El Makhisia

Casablanca

Tél : 05 22 26 06 97

Pharmacie des GENERATIONS
Abdelmajid BALLOU
53, Rue Jaber Ibn Hayana en face de la
Commune Sidi Belhassen 103 Casablanca
Tél : 05 22 26 73 33 / 05 22 26 73 32

الطب العام

الفحص بالصدى

103، ساحة واد المخازن

الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 26 06 97

Casablanca, le 13

5 - 223 الدار البيضاء في

EZZAKH RASY

YARINA

PPV: 10DH30
PER: 09/25
LOT: L3202

10,30

Doliprane 300 mg

14

+ 35

LOT
PER
28,80

28,80

Vitanenit F

+ 35

80,

50

14

Nor

200

Lot:
A consommer
avant le:
08/2025
PPC : 89,50 DH

Dr. Hassan BOURMANI
Médecine Générale
103, Place Oued El Makhisia
Casablanca - Tél: 05 22 26 06 97

5 + 127,60